

LA PERMANENCE

A la distribution des paniers

L'AMAP fonctionne sans intermédiaire, c'est pourquoi une organisation est indispensable pour le bon déroulement de la distribution des paniers, dans une approche conviviale.

La participation active et bénévole à la distribution par les amapiens, les coordinateurs et le producteur permet une économie appréciable dans le calcul du prix du panier, contribuant ainsi à assurer la viabilité et la durabilité de l'AMAP. La permanence hebdomadaire responsabilise chaque amapien.ne dans ce partenariat. Elle permet de comprendre le fonctionnement de la ferme, les enjeux et les rouages du système qui n'est ni commercial, ni un mode de consommation habituel.

La distribution est un moment important d'accueil et de diffusion d'informations: sur l'état des productions, les activités des maraichers, les nouveautés, les recettes etc.

Chaque amapien participe au moins 2 fois par saison aux tâches prévues pour la permanence de distribution hebdomadaire.

Déroulé de la permanence hebdomadaire

Lors de la distribution hebdomadaire **une équipe de 2 amapiens** a la responsabilité de la prise des paniers.

1 amapien(ne) en charge de cocher la prise des paniers

- Présent à la table d'émargement, de l'ouverture jusqu'à la fermeture de la distribution, il doit cocher avec rigueur le passage effectif de chaque adhérent sur la feuille d'émargement préparée à l'avance par le coordinateur. Pour les paniers en quinzaine, il doit hachurer la case laissée vide.
- Il demande aux amapiens de s'inscrire pour les permanences à assurer, sur la feuille d'inscription (sur la table).
- Il rappelle aux amapiens leurs prochaines dates de permanence.
- (Pour préparer son panier ou pour s'absenter momentanément, Il/elle se fait remplacer à la table d'émargement.)

1 amapien(ne) en charge du réassort des légumes quand nécessaire, et range les caisses vides, au fur et à mesure à l'extérieur du local de distribution.

À la fin de la distribution les 2 amapien(ne)s participent au rangement du local de distribution.